

à finalité professionnelle et recherche Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention HISTOIRE ET HISTOIRE DE L'ART Spécialité: Histoire de l'Art et Musicologie (HAM)

RNCP14567 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	133, 130
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)

<http://www.upmf-grenoble.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master à finalité professionnelle et de recherche HAM de l'UPMF ouvre sur les emplois liés à la culture, au patrimoine, au marché de l'art, à la communication, aux métiers du livre, au tourisme. Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Dans le domaine culturel,

- Il conçoit, met en œuvre et évalue la politique culturelle de la collectivité territoriale dont il relève. Il contrôle la gestion et l'utilisation des équipements culturels de cette collectivité. Son rôle est à la fois technique, administratif et financier.
- Chargé d'encadrer les projets culturels, il met en place la programmation des événements d'un centre culturel, d'une collectivité ou d'une association.
- Il exerce une responsabilité d'encadrement technique et administratif dans les centres culturels implantés à l'étranger. Sa mission relève de la politique culturelle et suppose des compétences en gestion, en administration, en programmation et des savoirs spécifiques sur le monde des arts.
- Chargé de la sensibilisation éducative et culturelle de différents publics dans des institutions privées ou publiques, il doit assurer la gestion, la communication et l'administration de la structure dont il dépend.
- Il intervient auprès des institutions publiques ou des entreprises publiques pour concevoir des manifestations culturelles et conseiller sur leur organisation et leur programmation.

Dans le domaine du patrimoine,

- Chargé de mettre en valeur et de commenter le patrimoine culturel local et national, il exerce des fonctions de médiation et de communication auprès des publics.
- Travaillant en collaboration avec les centres d'art et les musées, nationaux ou territoriaux, publics ou privés, il

conçoit, organise et gère les manifestations culturelles.

- Chargé de gérer les mouvements matériels des œuvres d'un musée ou d'un centre d'art, il veille à la sécurité des œuvres, à l'établissement des fiches descriptives et au respect des règles de conservation.
- Il mène des expertises scientifiques dans les domaines de l'archéologie, de l'inventaire, des monuments historiques, des archives ou des musées. Interlocuteur des partenaires institutionnels et politiques, il doit animer une équipe, veiller à la conservation et à la présentation publique des objets placés sous sa responsabilité, conduire des recherches et enrichir les collections patrimoniales.
- Il participe à la valorisation du patrimoine. Il cherche à faire connaître les lieux ou les monuments auprès du grand public, mais aussi auprès des associations locales, des collectivités territoriales, etc. En bon communicant, il édite des publications, réalise des programmes, plaquettes d'information, répond aux questions des journalistes, etc. C'est encore lui qui forme et encadre les guides conférenciers.

Dans le domaine du marché de l'art,

- Il procède à l'inventaire des biens qui lui sont soumis par décision de justice (liquidation, succession...) ou par un particulier. Il consigne leur provenance, date l'époque de leur fabrication, authentifie et attribue. Il estime la valeur de ces objets pour fixer leur prix. Il organise la vente et réalise le catalogue.
- Il accompagne les artistes, organise des expositions, diffuse les informations et organise les ventes.
- Il estime et authentifie des objets anciens, s'assure de leur valeur, de leur authenticité et de leur origine. Il peut réaliser une estimation ou faire appel à un expert en art. Il doit également restaurer ou faire restaurer les objets qu'il met en vente.

Dans le domaine de la communication,

- Il recueille, vérifie et traite l'information relevant de son domaine de compétence.
- Attaché à une institution culturelle privée ou publique, il constitue le lien entre cette structure et les organes de diffusion et de communication.

Dans le domaine des métiers du livre,

- Il recherche et sélectionne l'information utile à son entreprise ou à son administration. Il interroge les bases de données et les centres de documentation, dépouille la presse, explore Internet, définit l'acquisition des livres et la souscription des abonnements (périodiques, bases de données, services d'information spécialisés...). Il répond aux besoins des utilisateurs et les initie aux méthodes de recherche de documents.
- Il gère un rayon / une librairie, accueille, conseille, commande des nouveautés relevant de son domaine de spécialité, et consulte les sites de vente pour satisfaire aux exigences de sa clientèle. Administrateur, il assume les tâches liées à la gestion des stocks (commandes, inventaire, retour des invendus...).
- En bibliothèque, à partir des catalogues d'éditeurs et de la presse spécialisée, il établit un choix de livres, mais aussi de vidéos, de cédéroms ou de photos, en fonction des demandes, de l'actualité des parutions et des crédits disponibles. Il enregistre les acquisitions sur ordinateur, les catalogue et les indexe. Il prépare les opérations de reliure et d'étiquetage en vue du prêt. Il doit également accueillir les lecteurs, les aider dans leurs recherches et les orienter dans leur choix de lecture.

Dans le domaine de la musicologie

- Il assure des formations en théorie et pratique musicales dans l'enseignement primaire, enseignement scolaire, conservatoires...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du diplôme dispose des capacités suivantes :

- culture générale approfondie,
- connaissances spécifiques en histoire de l'art, musicologie, patrimoine et culture,
- techniques et pratique musicales
- maîtrise des savoirs nécessaires à la compréhension de l'évolution des sociétés de l'Antiquité à nos jours,
- maîtrise de la méthodologie de la recherche
- maîtrise des outils et de l'environnement professionnels des métiers auxquels il est préparé
- conception et mise en œuvre de projets culturels
- analyse critique

- capacité à rédiger et à s'exprimer oralement,
- capacité de synthèse
- connaissance d'une langue étrangère
- capacité à travailler en autonomie

Ces capacités participent à former des étudiants qui pourront par la suite, via des formations complémentaires, accéder aux métiers de l'enseignement et de la recherche

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement primaire, secondaire, supérieur, Recherche, Archives, Documentation, Bibliothèques, Musées, Patrimoine, Tourisme, Culture, Journalisme

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

métiers de l'enseignement, de la presse de la culture, du tourisme, des bibliothèques, des musées...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

en termes de % enseignants / professionnels

Pas de liste nominative

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

Si l'ingénierie est prévue à cet effet

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14567/>